|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISEMinistère des Eaux et ForêtsSecrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE  (+241) 04 23 38 65 luc@conservation-justice.orgwww.conservation-justice.org |  | MUYISSI ENVIRONNEMENT(+241) 07873785 ladislasdemaison@gmail.com ongmuyissi.org |

**Projet ALEFI**

Appui à la Lutte contre l’Exploitation Forestière Illégale

RAPPORT D’ACTIVITÉS septembre 2019

SOMMAIRE

[*4* *Points principaux* 2](#_Toc21944319)

[*5* *Investigations* 2](#_Toc21944320)

[*6* *Opérations* 2](#_Toc21944321)

[*7* *Département juridique* 3](#_Toc21944322)

[*5. Missions* 3](#_Toc21944323)

[*6. Communication* 5](#_Toc21944324)

[*7. Conclusion* 7](#_Toc21944325)

**Rapport Mensuel septembre 2019**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# Points principaux

* **Du 02 au 30 septembre 2019,** Deux juristes de Conservation Justice ont participé avec le CAF et l’ANPN à la mission de contrôle et d’empotage des bois destinés à l’export au port d’Owendo ;
* **Le 05 septembre 2019,** Suivi des cas MOURAMBOU Joël pendant au tribunal de Lambaréné et PENG XIN (Ngounié) auprès de la Direction Générale des Forêts ;
* **Du 06 au 15 septembre 2019 dans la Nyanga,** mission d’information et de sensibilisation dans les départements de Douigny, de Mougoutsi et les districts de Mourindi et de Moukalaba ;
* **Du 17 au 25 septembre 2019 dans le Woleu-Ntem,** mission d’information et de sensibilisation dans les départements de l’Okano, du Ntem et du Woleu
* **Du 25 au 28 septembre 2019 à Makokou**, Suivi des affaires en instruction, SUNRY GABON et KHLL. Ces dossiers ont été instruits en mai 2017. Jusqu’aujourd’hui, nous attendons toujours que ces cas soient programmés.

#  Investigations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 0 |
| Investigation ayant menées à une opération | 0 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 0 |

Il n’y a pas eu d’investigations au cours de ce mois si ce n’est les missions d’information et de sensibilisation.

# Opérations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées ce mois | 0 |
| Nombre de personnes arrêtées  | 0 |

Le projet ALEFI n’a pas réalisé d’opération ce mois.

# Département juridique

Le département juridique d’ALEFI n’a déféré aucune procédure en ce mois de septembre 2019.

**4.1. Suivi des affaires**

* Deux affaires, KHLL et SUNRY GABON, ont été suivies au tribunal de Makokou. Il s’agit des cas qui ont été introduits depuis mai 2017 lors de la mission du CAF dans la province de l’Ogooué-Ivindo. Le premier cabinet d’instruction qui instruit ces affaires ne les a pas encore bouclées. La programmation de ces deux cas est attendue.
* Il y’a aussi les cas MOURAMBOU Joël pendant devant le tribunal de Lambaréné et PENG XIN, initié par la Direction Provinciale des Eaux et Forêts de la Ngounié qui ont été suivis par le juriste à l’issue d’un entretien avec le Directeur Général des Forêts.

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 4 |
| Nombre de condamnations | 0 |
| Affaires enregistrées | 0 |
| Nombre de prévenus | 0 |

**4.2. Visites de prison**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées  | 0 |
| Nombre de détenus rencontrés | 0 |

N’ayant aucun prisonnier pour le projet ALEFI, aucune visite de prison n’a eu lieu.

**4.3 Formations**

Il n’y a pas eu de formation liée au projet ALEFI au cours de ce mois de septembre 2019.

# Missions

Pour ce mois de septembre 2019, le projet ALEFI a réalisé trois missions de terrain. Une mission dans la province de l’Estuaire notamment au port d’Owendo, une deuxième dans la Ngounié et une dernière dans le Woleu-Ntem :

* 1. **Mission dans l’Estuaire (Port d’Owendo)**
* **Du 02 au 30 septembre 2019,** 2 juristes deConservation Justice ont participé avec le CAF et l’ANPN aux activités de contrôle et d’empotage des bois destinés à l’export au port d’Owendo et aux audits des unités de transformation du bois, des quincailleries et de dépôt de bois dans la commune d’Owendo. Certains opérateurs BORDAMUR, GCIC, SHBG et GGFMI ont été entendus pour répondre de certaines irrégularités constatées. La société BORDAMUR a d’ailleurs vu ses activités être suspendues sur instructions du Ministre en charge des Forêts. Il en est de même de GGFMI qui a vu ses empotages être interdits par la mission en plus du bois saisi. SHBG quant à elle, a vu ses chargeurs (engins) être saisis

Au total 21 unités de vente et transformation du bois comprenant les quincailleries, menuiseries, scieries et dépôts de bois ont été visitées. Toutes ne possédaient pas d’agrément professionnel. Les responsables desdites structures ont été convoqués au Ministère aux fins de régulariser leurs situations.

* 1. **Mission ALLFI sud (du 06 au 15 septembre 2019)**
* La mission qui s’est déroulée dans les départements de la Douigny, de Mougoutsi et les districts de Mourindi et de Moukalaba dans la province de la Nyanga avait pour objectif d’informer et de sensibiliser les populations des zones rurales et les autorités locales sur la loi forestière et le suivi de l’application de la procédure d'exécution des cahiers de charges contractuelles. Certes, l’activité forestière est encore faible dans cette province mais, cela va bientôt s’intensifier avec l’arrivée prochaine des opérateurs SHV et CBG dans les localités de Moabi, Doussala et Ndenguelila. Toutefois, cette mission a révélé quelques fortes difficultés d’accès à Doussala et Ndenguilila, aussi le détournement de FDL par le représentant au CGSP du regroupement des villages Mourindi, Mocab, Paou Nzambi, Malolo et Mivemba-Mborto.
	1. **Mission ALEFI nord (du 17 au 25 septembre 2019)**
* L’équipe a poursuivi ses efforts dans la province du Woleu-Ntem en menant une mission de sensibilisation pendant le mois de septembre 2019 dans les départements de l’Okano, du Ntem et du Woleu. De manière générale, la mission avait pour objectif, le suivi de l’application de la procédure de signature des cahiers de charges contractuelles. Par ailleurs, en dehors des civilités présentées aux autorités locales, la mission a effectué des visites de terrain dans les villages ciblés ce, en quatre étapes :

**Etape du département de l’Okano**

A Mitzic, l’équipe a eu des séances de travail avec le préfet de la localité, le Chef de Cantonnement et les agents des Eaux et Forêts, dans deux villages, à savoir Zomoko où l’équipe appuie la communauté dans la création de l’association du village, car le village est impacté par ROUGIER et devra signer un CCC. L’équipe s’est également rendue au village Ekouk pour s’entretenir avec la communauté sur la prochaine étape après la signature du CCC. C’est-à-dire le choix du projet communautaire.

Enfin, l’équipe a appuyé la communauté villageoise d’Angouma sur la création de l’association villageoise.

**Etape du département du Ntem**

La rencontre avec le nouveau préfet du département en présence du chef de cantonnement de Bitam avait non seulement pour but de présenter les civilités, mais aussi de lui présenter la situation de blocage actuel.

A cet effet, une rencontre sera organisée avec toutes les parties prenantes pour une réunion du CGSP afin de recomposer le bureau du CGSP et de relancer le processus de signature du Cahier de Charges Contractuelles.

Par la suite, l’équipe s’est déployée dans trois villages : Bikougou, Awoua et Konoville où elle a menée des sensibilisations.

**Etape du département du Woleu**

Dans le département du Woleu, l’équipe s’est rendue dans deux villages : Nkolmelene 2 et 3 et Nkolmelene Assas pour un suivi de la mise en œuvre des cahiers de charges contractuelles. Dans les villages visités, l’équipe a constaté que le CGSP a finalement décaissé la deuxième tranche du Fond de Développement Local issue du CCC pour finaliser les travaux d’électrification des villages concernés.

# 6. Communication

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 0 |
| Télévision | 0 |
| Internet | 0 |
| Presse écrite | 0 |
| Radio | 0 |

Au cours du mois de septembre 2019, le projet ALEFI n’a produit aucune pièce médiatique.

Les anciens articles sont disponibles sur plusieurs médias, et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook: <https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/>

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

**Relations extérieures :**

De nombreuses rencontres ont été organisées comme présenté ci-dessous.

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 17 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 15 |
| Collaboration sur affaire | 13 |

Le projet ALEFI a tenu plusieurs rencontres avec les autorités gabonaises.

**Estuaire**:

Il y a eu la rencontre avec le Directeur Général des Forêts, le Ministre en charge des Forêts, le Coordonnateur du projet CAF, le Chef de la Brigade d’Owendo, Monsieur le Procureur de la République de Libreville, magistrats de parquet et siège etc.

**Ogooué-Ivindo**:

Le juriste qui effectué la mission à Makokou en vue d’une audience concernant un cas de faune en a profité pour rencontrer certains partenaires. Il s’est agi des rencontres de renforcement collaboration et de suivi des affaires liées aux plaintes de Conservation Justice contre les sociétés KHLL et SUNRY Gabon pour exploitation forestière illégale. Les rencontres ont été faites avec le DP, Le Juge d’instruction et le chef d’antenne de la police judiciaire.

**Woleu-Ntem:**

Les missions sociales ont permis de rencontrer les chefs de cantonnements, préfets et auxiliaires de commandements.

Au total, au moins 17 rencontres ont été tenues.

# 7. Conclusion

En définitive, le projet ALEFI a enregistré pour le mois de septembre 2019 plusieurs activités de lutte contre l’exploitation forestière illégale à l’instar de la mission mixte CAF, ANPN, MEF et C au port d’Owendo..

Cependant, la mission du Woleu-Ntem effectuée pendant dix jours dans les départements de l’Okano, du Ntem et du Woleu a permis de vérifier l’avancement des signatures des cahiers de charges contractuelles ainsi que l’avancement ou réalisation des projets dans 7 villages.

La mission de sensibilisation dans la province de la Nyanga, plus précisément dans les départements de la Douigny, de Mougoutsi et les districts de Mourindi et de Moukalaba dans la province de la Nyanga, a permis à l’équipe d’appuyer l’administration et les communautés villageoises dans le processus de signature et mise en œuvre des CCC dans 9 villages à savoir ; Mocab, Paou Nzambi, Missanda, Malolo, Mivemba-Mborto, Doussala, Mourindi, Ndenguilila et Mouedji.